



E-mail: snuui.bdr-aix@dgi.finances.gouv.fr
Portable: 06.12.94.39.24

SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

3 allée d'Estienne d'Orves - 13098 AIX en PROVENCE Cedex 2 Tel : 04.42.95.82.46 Télécopie : 04.42..95.81.

COMPETENCES CROISEES :

« PLEIN LA GUEULE POUR PAS UN ROND »

Vendredi 1^{er} décembre 2006, plus de 50 agents des secteurs d'assiette des CDI de Martigues et d'Aix ainsi que des agents du Trésor ont accueilli Monsieur Rambal, chef de la « mission commune accueil DGI/CP ».

Monsieur Rambal était accompagné de notre DSF ainsi que du TPG des Bouches-du-Rhône, sans compter un aréopage de personnes de nos deux directions.

Les représentants du personnel des syndicats SNADGI-CGT, SNUI, FO-Trésor et CGT-Trésor ont réaffirmé la volonté des agents de voir retirer l'expérimentation compétences croisées censé s'appliquer depuis le 16 octobre.

Le SNUI a fustigé la « **modernité régressive** » contenue dans toutes les contre-réformes et restructurations.

Des collègues se sont exprimés spontanément et avec passion à propos de leur travail quotidien et des difficultés liées à l'arrivée des compétences croisées (qui fait suite, rappelons-le, à l'arrivée de la redevance audiovisuelle, de la relance amiable, de l'accueil physique quotidien, de la réponse dans les 48 heures aux courriels...).

Monsieur Rambal, toujours courtois, a volontiers dialogué avec les agents, sans jamais prononcer les termes de « suppressions d'emplois » ce qui constitue il faut bien le dire un exploit ! Il a toujours utilisé « l'usager » comme prétexte pour justifier les compétences croisées (les regroupements des FI, des services d'enregistrement, des ICE, c'est aussi pour se rapprocher de l'usager ?). Face au principe de réalité exprimé par les agents unanimes, Monsieur Rambal est apparu formaté par Bercy pour « vendre » le rapprochement DGI/CP.

Pour le SNUI, malheureusement, les compétences croisées c'est : « **plein la gueule pour pas un rond** ». La technicité demandée aux agents, en attendant celle du secteur foncier, n'est pas reconnue. **A quand une revalorisation salariale conséquente pour les agents des Finances qui, depuis des années, doivent s'adapter aux restructurations incessantes et à la dégradation de leurs conditions de travail ?**

Aix-en-Provence, le 1^{er} décembre 2006.